

Astuce droit à distance : le groupe de retranscriptions

Par **Visiteur**, le **02/08/2018** à **07:33**

Bonjour étudiant en droit à distance !

Aujourd'hui je m'apprête à te révéler une astuce qui pourrait bien te permettre de valider ton année avec moitié moins d'effort !

[s]Une chose que les étudiants à distance devraient savoir :[/s]

Tu es seul devant ton ordinateur, mais si tu te regroupe avec tes compagnons étudiants à distance tu vas pouvoir t'économiser de longues heures de travail qui n'est pas spécialement rentable, à savoir, le temps de la prise de note.

Comme tu l'as lu dans l'article précédent : la licence numérique ce n'est pas loin de cinq heures de vidéos chaque semaine... autant te dire qu'à la fin de l'année les touches de ton clavier seront en moins bon état, tu auras sans doute quelques crampes de l'écrivain numérique.

Et cela sans compter le temps pour apprendre et t'exercer.

Mais tu peux t'épargner une grosse partie de cette tache chronophage en créant ou en adhérant à un groupe de retranscriptions !

L'idée : tu créer un groupe d'étudiants de ta licence

Le moyen : un support : Facebook, Google, WhatsApp...

Le but : chaque membres retranscrit un cours, le travail de chacun est mis en commun

La finalité : tous les membres bénéficient des retranscriptions des autres, tu ne dédis qu'un sixième de ton temps pour la prise de note ou moins encore.

Quel est l'intérêt ? Tu en est conscient toi-même, si tu as opté pour une licence à distance parce que sans doute, ta journée est déjà une course contre la montre... Même si ce n'est pas le cas, chaque minute est précieuse à chacun.

Comment matérialiser cette astuce, et surtout de façon, qu'elle soit bénéfique toute l'année ?

Je le précise, à Agorassas (peut être aussi chez les autres universités ?!) sur la plateforme il y a dans chaque cours, un onglet prévu pour les retranscriptions, donc chaque étudiant peut poster ses propres notes...

Le souci ? c'est que si tu attends que quelqu'un poste son cours pour l'apprendre déjà tu risque fort d'attendre longtemps et de perdre ton temps, ensuite ce sont rarement les mêmes étudiants qui postent les cours donc tu dois t'adapter à un nouveau format, une nouvelle

présentation chaque semaine et enfin dans certains cours, personne ne poste ...

Avec le groupe de retranscription tu va être sûr du contenu du cours, de la date à laquelle tu va l'avoir en main, et en plus tu vas te créer un petit groupe d'entraide, tu connaîtras quelques étudiants que tu pourras rencontrer lors des partiels par exemple !

En théorie ça marche, en pratique il va falloir instaurer quelques règles :

1- Définir à l'avance le format de la prise de notes

Je conseille un format Word pour que tu puisses remettre le fichier en page comme tu le souhaite, y ajouter des choses, surligner etc...

Le cours doit être pris au mot à mot pour éviter que certains omettent quelques phrases, notions qui pourraient leur sembler inutiles... Cela permet d'être sûr du contenu du cours au cas où tu ne visionnerais pas la vidéo.

Je conseille néanmoins de visionner la vidéo avec les notes en mains, comme ça tu es sûr de ce que le transcripteur a écrit.

2- Définir la date butoir de rendu

L'intérêt du groupe, c'est que tu auras toutes les retranscriptions rapidement (quand il t'aurait fallu la semaine et plus pour prendre toi-même tes notes)

Avec Agorassas, les vidéos sont publiées le vendredi soir, dans notre groupe nous avons fixé la date butoir au mardi d'après, le plus vite étant le mieux, certains rendent leur travail dans le weekend.

Mais au moins tu es sûr d'avoir tout tes cours pour pouvoir les travailler dans la semaine.

3- Attribuer les matières en fonction des membres

Plus il y aura de membres et plus le temps de prise de note sera réparti ; il peut y avoir trois étudiants sur une matière par exemple. Ils s'organisent alors entre eux et le dernier à retranscrire rassemble tous les fichiers pour n'en mettre qu'un seul et complet sur le groupe.

Soit l'attribution est libre (un sondage ou les étudiants choisissent eux même quelle matière ils souhaitent retranscrire) soit l'attribution se fait par roulement, soit l'attribution se fait par un membre qui veille à vérifier qui fait quoi.

Je conseille de tenir un fichier, dans lequel les administrateurs notent l'organisation du travail chaque semaine. Tu peux trouver un fichier type sur mon blog :

<https://ledroitchezmoi.wordpress.com/2018/07/28/la-solution-miracle-qui-te-fais-gagner-du-temps-sans-effort/>

4- Etre certain du contenu du cours

La prise de note au mot à mot est la base. Cependant il y a parfois certains étudiants qui ne respectent pas les consignes du groupe.

Pour parer à cela :

-Si tu as suffisamment de membre tu peux désigner une équipe chargée de la vérification des contenus qui à défaut de prendre des notes, vérifiera que le cours est conforme, corrigera les éventuelles fautes...

-Tu peux évidemment consulter la vidéo/ l'audio en parallèle

-Tu peux prévoir des sanctions préventives (exclusion temporaire puis définitive)

5- Manager le groupe

Dans une communauté il est rare que tous se passe comme sur des roulettes tout le temps. Il va falloir faire preuve d'un certain tact avec les membres pour que tout se passe au mieux.

Il y aura forcément des moments où les membres ne rendront pas leur travail dans les temps, ou ne pourront rien faire du tout, des moments où il faudra faire un peu plus que d'habitudes pour aider ou remplacer...

Le principal c'est de maintenir une entente entre tous, veiller à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui ne peuvent pas et les mêmes qui doivent faire plus.

Tous les membres sont là dans un intérêt commun et positif : valider leur année !

C'est pourquoi il faut être bienveillant ET faire preuve de rigueur dans l'intérêt général.

Tu veux en savoir plus ? consulte l'article relatif aux groupes de retranscriptions sur mon blog et retrouves des conseils, des astuces, des témoignages :

<https://ledroitchezmoi.wordpress.com/2018/07/28/la-solution-miracle-qui-te-fais-gagner-du-temps-sans-effort/>

[s]/[s]

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **08:20**

Bonjour

Super article comme toujours !

J'aurais juste une remarque à propos du titre.

Je trouve qu'il serait de mieux de remplacer "l'astuce miracle" par "la retranscription".

D'une part, cela permet de voir tout de suite le thème du sujet. D'autre part, le terme "astuce miracle" peut être perçu de manière péjorative par certain (cela peut faire penser aux SPAM

qu'on reçoit tous sur des astuces miracles pour gagner de l'argent [smile3])

Bref pour moi le titre parfait serait : "Valide ton année de droit à distance facilement : la retranscription"

Sinon, sur l'article lui-même rien à redire, c'est parfait !
Je te remercie encore pour ce magnifique travail !

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **08:28**

Re

Quelle réactivité ! Bravo !

Le nouveau titre est parfait.

Par **LouisDD**, le **02/08/2018** à **09:10**

Salut

Un bien bel article !

Cependant pour ma part et malgré mon cursus en présentiel, je grince des dents en lisant ceci :

[citation]Retranscription mots à mots[/citation]

En effet pour moi c'est dommage de se priver d'une des choses à mon sens les plus essentielles : s'approprier le cours. C'est quoi ça ? Tout simplement prendre son cours sous prise de note, réduisant la quantité et surtout augmentant la qualité (d'apprentissage et de compréhension) de ce qu'on a ensuite pour réviser. Avec une retranscription je trouve qu'on perd cette approche personnelle et qu'on perd ensuite du temps à (sur)ficher par exemple.

Mais en parallèle je comprends bien qu'il faille se faciliter la vie puisque l'EDT d'un étudiant à distance est souvent bien chargé d'à côtés... Heureusement pour moi je suis en présentiel, un système à distance ne me conviendrait guère sur cet aspect.

Encore merci pour l'article qui aidera bon nombre, et à bientôt sur forum !!
Bonne journée

Par **Visiteur**, le **02/08/2018** à **09:17**

Merci Louis, en effet la prise de note mots à mots n'a rien de bien pédagogique ou ludique mais lorsque tu prends le cours de quelqu'un d'autre c'est essentiel.

D'abords parce que tu pourrais ne pas comprendre le sens de certaines phrases tronquée par la personne qui en écoutant le prof les a, elle, bien comprises.

Ensuite parce que tu ne peux pas te fier entièrement au jugement de la personne (phrase importante ou non) au risque de te retrouver avec un demi cours.

D'ailleurs comme l'étudiant n'a théoriquement qu'un cours ou une partie de cours à retranscrire du fait du groupe, il peut "se permettre" de prendre du temps pour retranscrire correctement ce que dit le prof. Ce qui est improductif si il fallait le faire pour tous les cours.

En revanche, après avoir récupéré le fichier brut au mots à mots il faut effectivement se l'approprier (raccourcir, mettre en page, souligner ou fichier etc...)

Merci pour ton retour positif comme à l'habitude

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **09:19**

@Louis : La prise de notes aux mots à mots se justifie ici car comme le dit si bien Marine.

[citation] Le cours doit être pris au mot à mot **pour éviter que certains omettent quelques phrases, notions qui pourraient leurs sembler inutiles...** Cela permet d'être sur du contenu du cours au cas ou tu ne visionnerais pas la vidéo.
[/citation]

Il faut vraiment avoir conscience de cela.

Ta remarque peut être fait à un étudiant présentiel mais pas à des étudiants à distance qui se regroupent pour faire de la retranscription. En effet, certains vont découvrir le cour grâce aux prises de notes, il est donc important qu'elle soit le plus précis possible. Après chacun est libre de les refaire à sa sauce.

Par **Visiteur**, le **02/08/2018** à **09:36**

@Isidore, c'est ça!

d'ailleurs d'après expérience même en imposant le mots à mots on a parfois de belles surprises...

Les étudiants sont de bonne foi mais on ne peut pas se fier entièrement à chacun, il y en a qui vraiment ne font que le stricte minimum et encore...

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **09:41**

[citation] il y en a qui vraiment ne font que le strict minimum et encore...[/citation]

Malheureusement c'est pareil en présentiel lorsqu'il y a des travaux de groupes. Pourtant, la capacité de travailler en équipe est une qualité extrêmement importante.

Par **Visiteur**, le **02/08/2018 à 09:42**

D'ailleurs j'ajoute que dans notre groupe, on a formé une équipe pour ficher les cours, j'ai moi-même fiché plusieurs matières de façon très ludique (moyen mémo-technique, schémas, images, fun etc..)

D'ailleurs comment fais t'on pour partager des cours ou des fiches? il faut les mettre sur un site hébergeur puis affilier le lien ici? des conseils?

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018 à 09:48**

Oui c'est ça !

Pour les fichiers pdf, il y a ce site <https://www.fichier-pdf.fr/>

Le problème c'est que je ne sais pas combien de temps le fichier sera hébergé.

Par **LouisDD**, le **02/08/2018 à 10:00**

J'ai bien conscience que pour récupérer un cours d'autres étudiants il faut du mot à mot, mais je trouve juste dommage que pour gagner du temps au final on perde en efficacité... et du temps donc...

D'ailleurs test intéressant, demandez à plusieurs étudiants de ne prendre que le plus important d'un CM, vous verrez que chacun à une perception bien différente, et une capacité à trier qui n'est pas du tout la même. Donc logique qu'un groupe de retranscription au regard de ces éléments doivent se contenter du mot à mot...

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018 à 10:21**

Je ne crois pas que le groupe de retranscription perd du temps. Comme le dit Marine, il y a cinq heures de vidéo par semaine.

Prenons un groupe de cinq étudiants, chacun va retranscrire une heure de vidéo.

Les autres étudiants n'auront pas à visionner la vidéo mais juste à relire les notes et à les personnaliser.

Ce qui est beaucoup plus efficace que de regarder les cinq heures de vidéo et de prendre des notes à chaque fois.

D'ailleurs c'est juste impossible pour ces étudiants qui ont une activités professionnelles à côté et/ou des enfants.

Par **Visiteur**, le **02/08/2018** à **13:47**

Oui c'est complètement ça, quand j'ai commencé "seule" à prendre mes notes, je n'avais pas assez d'une semaine pour faire toutes les matières inutile de dire que j'avais encore moins le temps d'apprendre ou de faire les TD...

On va tenter cette année de faire un groupe d'une trentaine d'étudiants (3 par matières) plus des groupes chargés de faire des fiches, mises en page, correction etc...

Bon on essaye d'améliorer le concept !

Quand j'aurais le temps je vais poster mes fiches / cours

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2018** à **14:17**

Hé bé sacré projet !
Tu pourrais presque monter une association.

C'est très sympas de vouloir partager tes fiches.
Cependant s'il s'agit de prises de notes d'un cours, il faudrait avoir l'accord du professeur.
Surtout si c'est du mots à mots ...

Par **Visiteur**, le **02/08/2018** à **18:59**

Non mes fiches sont complètement personnalisées ;-)

Mais effectivement les cours sont au mots à mot, je vais donc m'abstenir pour ceux-ci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/08/2018** à **11:07**

Bonjour

Pour tes fiches, il serait de mieux de créer un sujet ici <http://www.juristudiant.com/forum/fiches-de-cours-f34.html>